



Syndicat des correcteurs et des professions connexes – CGT

**Fédération
des travailleurs
des industries
du livre,
du papier
et de la
communication
(Filpac)**

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2016, qui est souveraine, et en présence du secrétariat invité du SGLCE, le Syndicat des correcteurs et des professions connexes a décidé son intégration au SGLCE et sa transformation en section autonome, à terme au printemps 2017.

Il nous reste à aménager nos statuts afin d'intégrer le SGLCE et poursuivre la défense de nos mandants au sein d'une structure plus importante, selon nos valeurs de toujours.

Anne Hébrard,
secrétaire déléguée du syndicat